

La production des œuvres dans le champ de l'art contemporain

Cadre
réservé
à la HEAR

Date	Durée	Lieux	Coût	Effectif
10-13 avril 2017	28 heures	Strasbourg	1 000 €	12

Public concerné

Tous artistes-auteurs souhaitant développer leur maîtrise de l'environnement socio-économique et institutionnel de leur activité.

Prérequis

Aucun. Concerne les auteurs récemment diplômés ou déjà engagés dans la vie professionnelle.

Renseignements/inscription

Grégory Jérôme, coordinateur
gregory.jerome@hear.fr

Anaïs Menrath, assistante
anaïs.menrath@hear.fr

Contact

+33 (0)3 69 06 37 89

Objectifs pédagogiques

Cette formation a pour triple objectif de familiariser les auteurs aux logiques :

- De production des œuvres : financement, organisation, intervenants, législation...
- De sensibiliser aux problématiques socio-économiques liées à ce domaine : rémunération des artistes, fonctionnement des lieux et institutions...
- D'outiller les artistes face à des dispositifs et statuts qu'ils ne maîtrisent souvent pas en sortant de l'école.

Programme détaillé de la formation

Jour 1 : Notions de base

Intervenant : Thierry Fournier

Objectif : comprendre le rôle de la production dans le champ des arts visuels et les différents outils et notions liés à cette dimension.

Présentation générale et étude de cas.

- Production, production déléguée, production exécutive.

Montage de projets, organisation des budgets et des intervenants.

Financement des œuvres, programmes de soutiens privés et publics, subventions, aides, résidences.

- Droits d'auteur, honoraires, salaires, intermittents, comment rémunérer. Production de l'exposition des œuvres, organisation, logistique, cession de droits, contrats.
 - Diffusion et vente des œuvres. Études de cas et exemples.
- Discussions et échanges avec les stagiaires

Jour 2 : Production, institutions et cadres socio-économiques

Intervenant : Thierry Fournier

- Matinée : intervention d'un ou d'une directrice de centre d'art, sur les logiques, méthodes et problématiques spécifiques de production des œuvres et des expositions dans le cadre d'un centre d'art (intervenant à confirmer).

- Après-midi : Exposé sur les différents projets nationaux et internationaux mettant en œuvre des actions visant à une rémunération plus équilibrée des acteurs du monde de l'art : CARFAC/CRAAV (CA), Economie Solidaire de l'Art (FR), Haben und Brauchen (ALL.), Paying Artists (UK), WAGE (USA). Données comparatives, situations spécifiques à certains contextes, protocoles et chartes spécifiques proposés par ces différentes initiatives, approche des questions de rémunération dans le champ des arts visuels, relations avec les structures institutionnelles et syndicales...

Jour 3 : Les aspects juridiques et le droit d'auteur

Intervenante : Anne-Laure Stérin, juriste et spécialiste du droit d'auteur

Objectif : comprendre le droit d'auteur et savoir l'appliquer dans une logique de création et de diffusion de ses œuvres : expositions, espace public, presse, web. Présentation générale et étude de cas.

- Que protège le droit d'auteur : un descriptif du projet ou l'œuvre elle-même ? L'œuvre ébauchée ou l'œuvre achevée ? Le dispositif matériel ou le résultat obtenu ? La performance elle-même ou son enregistrement sonore ou audiovisuel ?
- Qui peut revendiquer les droits d'auteur : l'auteur ? La structure qui a financé la production de l'œuvre ? Qui sont les auteurs en cas d'œuvres collectives ?
- En quoi consiste le droit d'auteur : durée et teneur du droit patrimonial, du droit moral.
- Comment faire respecter ses droits d'auteur depuis la création de l'œuvre jusqu'à son exposition et sa promotion, les informations importantes à faire figurer dans les contrats (de production,

de reproduction, de représentation, de vente par une galerie, en ligne). Dans quels cas recourir aux licences Creative commons pour servir la diffusion de l'œuvre.

- Comprendre les droits des tiers et éviter les situations à risque : droit de l'image des personnes, droits voisins des interprètes et des producteurs lorsqu'on crée ou qu'on utilise une musique ou une séquence audiovisuelle.

Discussions et échanges avec les stagiaires.

Jour 4: La production

Intervenant: Mathieu Argaud, producteur en arts visuels (Bipolar)

Objectif: comprendre en quoi consiste le métier de producteur et comment il s'articule avec celui de l'artiste, à toutes les étapes de la création d'une œuvre.

- Présentation générale par Mathieu Argaud: parcours, structure, métier, missions, méthodes et contextes, description de la structure Bipolar Production.
- Présentation des trois étapes principales d'une création et des problématiques et méthodologies qui leurs sont propres: montage de projet, création, diffusion
- Description détaillée de 4 études de cas permettant de saisir en détail les différentes étapes de la production, dans des contextes et à des échelles de production très différentes.

Il s'agira de la création de 4 œuvres à des échelles et dans des contextes très différents, couvrant le champ des installations et de la performance.

Discussions et échanges avec les stagiaires.

Évaluation de la formation

Un temps d'évaluation orale sur les acquis du stage sera organisé en fin de 4^e journée. Une fiche d'évaluation anonyme écrite sera transmise aux stagiaires. Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant.

Formateurs

Thierry Fournier est artiste, curateur et enseignant (Ensad/Ensa Nancy). Son travail est régulièrement exposé en France et à l'étranger. Il est également cofondateur du groupe de réflexion Economie solidaire de l'art. Il vit et travaille à Aubervilliers.

www.thierryfournier.net

Intervenants

Anne-Laure Stérin, juriste consultante et formatrice en droit d'auteur à Paris. Elle enseigne à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'ICN Business School de Nancy. Elle anime régulièrement des stages de formation professionnelle sur le droit d'auteur, le droit de l'image et le droit de l'édition.

Mathieu Argaud est directeur de production, formateur et consultant sur les questions de mutation de la filière artistique et culturelles au sein de la coopérative illusion & macadam. Il dirige le label Bipolar qui accompagne des artistes ayant en commun d'associer médias numériques et création contemporaine.